

Bassin versant de la rivière des Hurons élargi

Bilan annuel 2025



Mars 2026

Table des matières

Remerciements aux partenaires financiers	2
Présentation du projet	3
Une vision durable	4
Bilan des activités réalisées en 2025	5
Volet 1 : mobilisation et journées de transfert de connaissances	5
Volet 2 : conservation des sols	6
Volet 3 : amélioration des habitats riverains	7
Espace des collaborateurs	10



Remerciements aux partenaires financiers de 2025

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, dans le cadre de son projet par bassin versant de la rivière des Hurons élargi, est fière de contribuer au rétablissement des espèces de poissons en péril de la rivière Richelieu. La Fédération tient à remercier l'appui financier indispensable à la réalisation de ce projet de **Pêches et Océans Canada** par l'entremise du Fonds de la nature du Canada pour les espèces aquatiques en péril et le programme **ALUS Montérégie**.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et les différents partenaires du territoire, soit les clubs-conseils en agro-environnement, le COVABAR, les municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que les municipalités, accompagnent les productrices et producteurs agricoles dans cette mobilisation active et dans la mise en place de pratiques agro-environnementales durables.



Présentation du projet

Dans le présent financement, se terminant en 2026, le projet par bassin versant de la rivière des Hurons élargi son territoire à trois autres bassins versants de la Montérégie, soit le ruisseau Hazen-Bleury, le ruisseau à la Barbotte et le ruisseau Séraphin-Choquette. Ce territoire touche les MRC du Haut-Richelieu, de Rouville, de la Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains avec une superficie de 430 km² dont 75 % des terres sont à vocation agricole. La grande majorité des superficies est exploitée pour la production de cultures annuelles (94 %). Parmi celles-ci, on retrouve majoritairement les cultures de maïs grain et fourrager (44 %), de soya (41 %) et de céréale (9 %)¹.

La détérioration de la qualité de l'eau et des habitats riverains du territoire est la principale menace aux espèces de poisson en péril présentes à l'embouchure de la rivière Richelieu et de la rivière des Hurons. Ces espèces sont le Chevalier cuivré, le Dard de sable, le Fouille-roche gris, le Chevalier de rivière et le Méné d'herbe. L'ensemble des actions concrètes et ciblées du projet contribuera au rétablissement des espèces en péril.

Plusieurs actions sont réalisées afin d'améliorer la qualité de l'eau et les habitats aquatiques des secteurs visés. La Fédération de l'UPA de la Montérégie est porteuse du projet et, par son expertise, ses réseaux de communication, ses nombreux partenaires et sa présence sur le terrain, assure la mobilisation et la participation des producteurs aux différentes activités.

Espèces de poissons en péril de la rivière Richelieu



Chevalier cuivré

© Louis Bernatchez



Chevalier de rivière

© J. K. Tunellier



Méné d'herbe

© Pêche et Océans Canada



Dard de sable

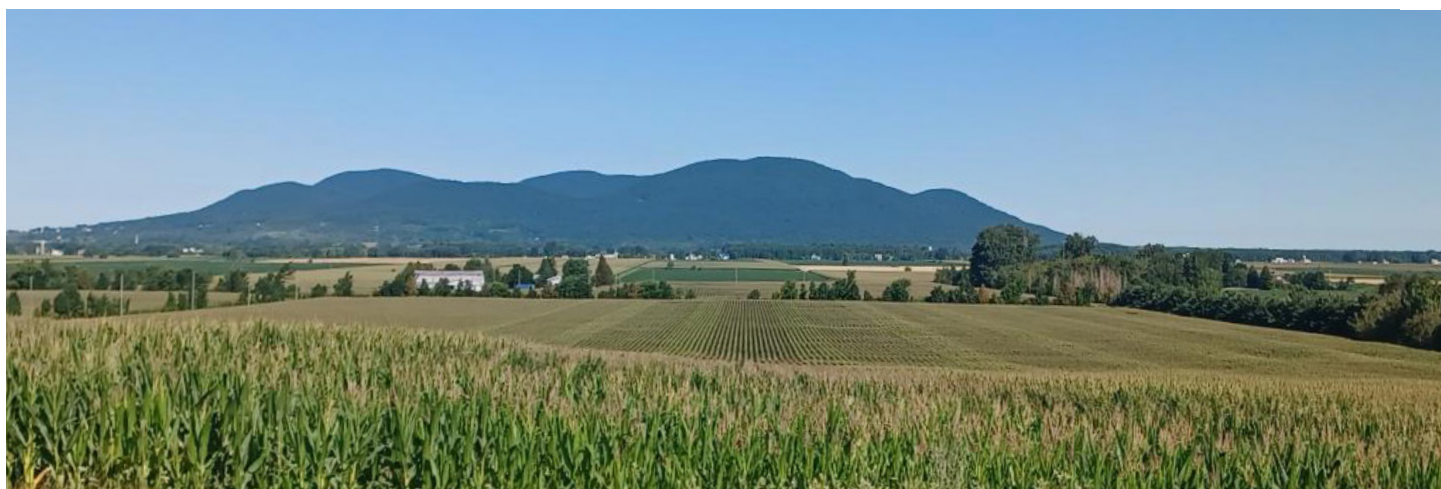
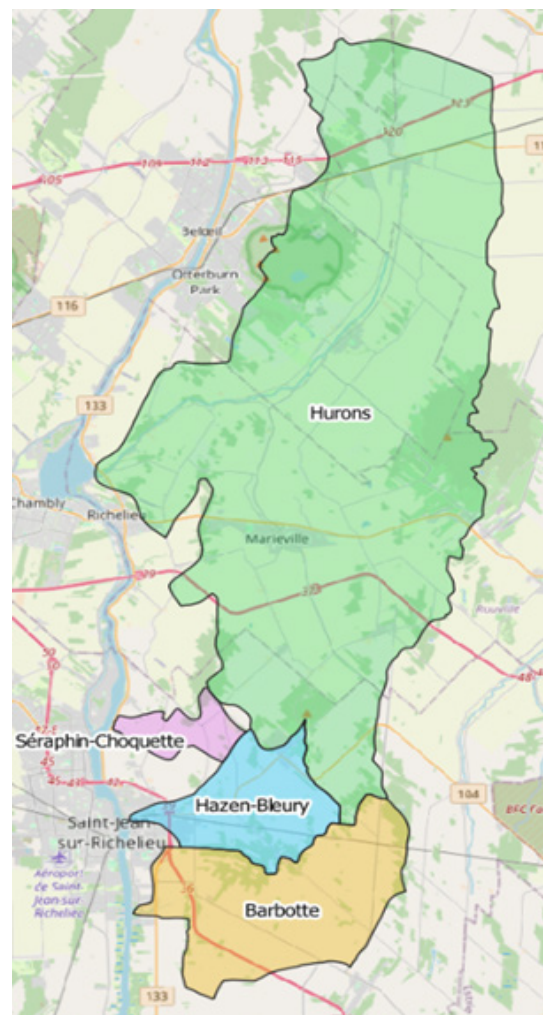
© Edmonson et H. D'Ang



Fouille-roche gris

© Pêche et Océans Canada

Localisation des bassins versants ciblés par le projet



¹ La Financière agricole du Québec, 2025

Une vision durable

Depuis 15 ans, les productrices et producteurs agricoles du bassin versant de la rivière des Hurons élargi prouvent que l'engagement et la mobilisation portent leurs fruits. Grâce à l'appui financier indispensable de **Pêches et Océans Canada**, ce projet transforme durablement notre territoire en faveur de la qualité de l'eau et l'habitat de cinq espèces de poissons en péril présentes dans les rivières Richelieu et Hurons.

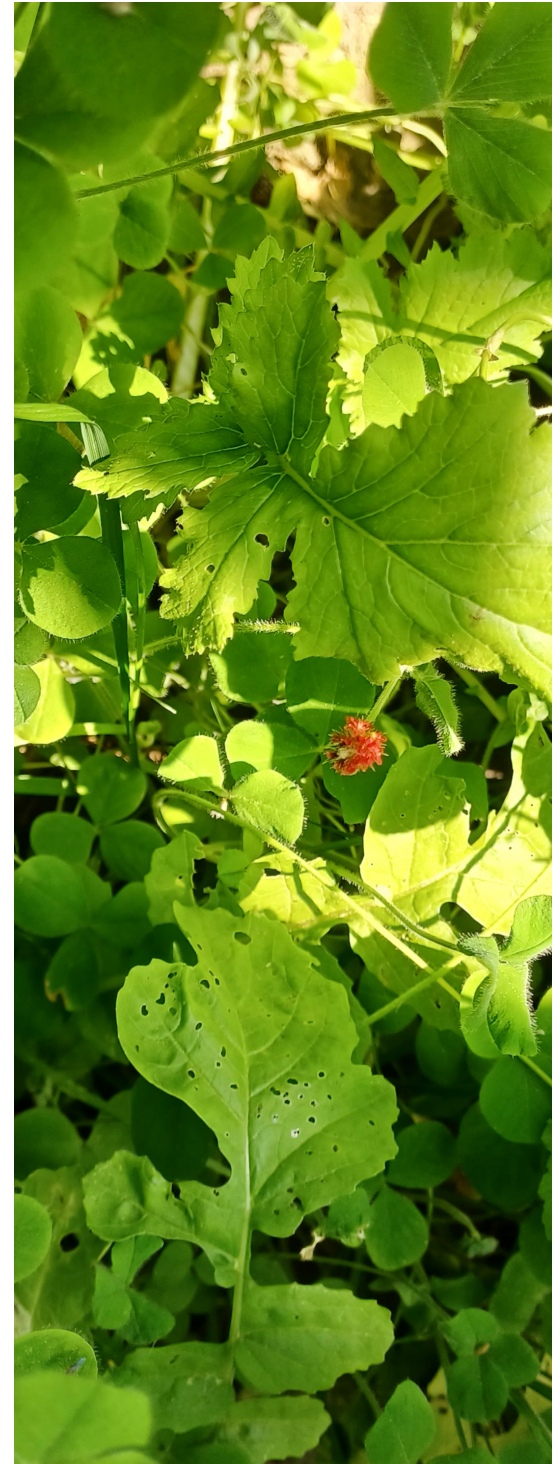
Le bilan 2025 démontre, encore une fois, l'impact direct de l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les productrices et producteurs agricoles. Ces initiatives visent, entre autres, à réduire le ruissellement (sédiments et pesticides) vers les cours d'eau par:

- L'adoption de cultures de couverture dans la régie de production;
- La bonne gestion des eaux de pluie grâce à la réalisation d'ouvrages hydroagricoles;
- La revégétalisation des bandes riveraines et stabilisation de berges fortement érodées.

Au total, **665 hectares de cultures de couverture** ont été implantés par 19 entreprises réparties dans huit municipalités. Ce succès repose notamment sur le service forfaitaire d'ensemencement, qui a couvert à lui seul près de 400 hectares.

Par ailleurs, **plus de 15 000 m² de bandes riveraines et haies arbustives** ont été aménagés dans cinq municipalités. Ces barrières naturelles filtrent efficacement le ruissellement avant qu'il n'atteigne nos cours d'eau. Grâce au programme ALUS Montérégie, ces superficies bénéficient d'une rétribution monétaire. Cette reconnaissance financière assure la pérennité de ces aménagements écologiques. De plus, la réalisation d'ouvrages hydroagricoles vient renforcer la lutte contre l'érosion et améliore la qualité des habitats aquatiques.

La réussite de cette démarche repose sur une concertation étroite entre les producteurs, les clubs-conseils, l'OBV, les MRC et les municipalités. Notre présence constante sur le terrain nous permet de soutenir de nouvelles entreprises chaque année. Plusieurs activités sont en phase de recrutement, n'hésitez pas à nous contacter.

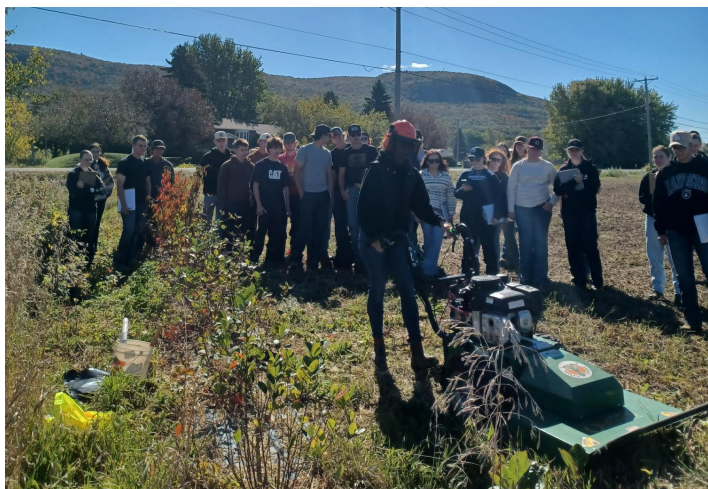


Bilan des activités réalisées en 2025

Le projet s'articule autour de trois grands volets : la mobilisation et le transfert de connaissances, la conservation des sols ainsi que l'aménagement des habitats riverains. Ces actions contribueront à l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques des espèces en péril de la rivière des Hurons et de la rivière Richelieu.

Volet 1 : mobilisation et journées de transfert de connaissances

- Organisation de rencontres avec les productrices et les producteurs afin de favoriser la mise en place d'actions pour l'optimisation du bilan environnemental du bassin versant;
- Tenue de deux journées de transfert de connaissances, en partenariat avec l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, campus de Saint-Hyacinthe (ITAQ), sous le thème des bandes riveraines et l'implantation des cultures de couverture par drone;
- Rayonnement du projet : participation à la Journée Groupe ProConseil, obtention du prix Mérite Terre-Eau de la MRC de La Vallée-du-Richelieu par un producteur du territoire, production de capsules vidéo présentant les actions du projet, etc.;
- Visibilité accrue via les communications de nos partenaires, notamment Groupe ProConseil, Dura-Club et Agri Conseils Maska.



Journée de transfert de connaissances, Agri G. et M. inc. à Saint-Jean-Baptiste, 29 et 30 septembre 2025



**Journée de transfert de connaissances, Ferme Robec inc. à Mont-Saint-Grégoire,
Les Fermes Overbeek à Saint-Hyacinthe, 29 et 30 septembre 2025**



Capsule vidéo *Plongez au cœur des intercalaires*



Capsule vidéo *Plongez au cœur des actions*

Volet 2 : conservation des sols

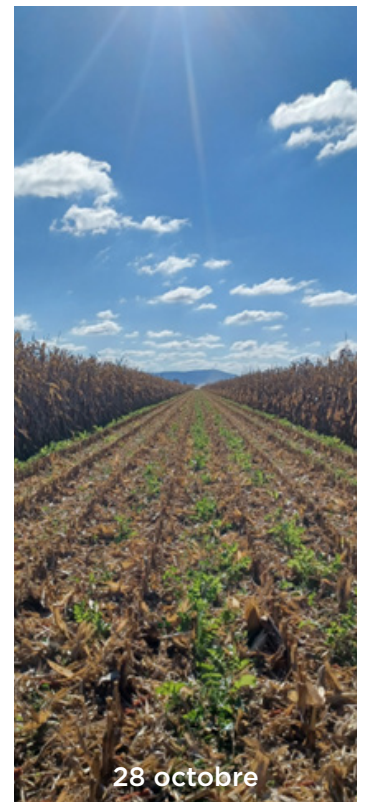
- 19 productrices et producteurs agricoles ont bénéficié du service technique et financier afin d'inclure les cultures de couverture dans leur rotation;
- 665 hectares de cultures de couverture implantées, dont près de 400 hectares par le service forfaitaire gratuit;
- Dépistage des vers fil-de-fer chez 6 entreprises.



Semoir du service forfaitaire



Cultures de couverture en intercalaire, semées le 23 juin 2025



Cultures de couverture en intercalaire, semées le 16 juin 2025

Volet 3 : amélioration des habitats riverains

- Plus de 15 000 m² de bandes riveraines élargies avec plantations d'arbres, d'arbustes et d'herbacées en collaboration avec les producteurs et de nombreux partenaires dont Éco-Aternativ et Groupe ProConseil;
- Entretien des aménagements;
- Ouvrages hydroagricoles.

Aperçu de certains aménagements et le suivi technique de nos réalisations en images.



Bande riveraine élargie arborée



Bande riveraine élargie arbustive



Haie brise-vent



Avant



Après



Avant



Après



Entretiens et regarnis

Les cultures de couverture : capter chaque rayon pour bâtir l'avenir

Par William Overbeek, Ph.D. agr., producteur agricole

Obtenir de meilleurs rendements au fil des années dans nos cultures commerciales est le but de la plupart des agriculteurs, surtout lorsqu'on peut y parvenir tout en maintenant le coût des intrants à des niveaux similaires d'une saison à l'autre. Un facteur clé en production végétale est la photosynthèse réalisée par les feuilles des plantes qui recouvrent nos sols. Une citation de Jason Mauck me revient souvent en tête : « *L'agriculteur est payé à la commission des rayons solaires qu'il parvient à capter par ses cultures* ». En effet, plus nos cultures sont en santé et transforment l'énergie du soleil en sucres essentiels à leur croissance, plus le rendement en fin de saison sera élevé. Pourtant, dans les systèmes de production céréaliers d'aujourd'hui, plusieurs moments de la saison ne permettent pas une captation optimale de cette énergie solaire. On le constate aisément au printemps, lorsque la grande majorité des sols agricoles sont nus et travaillés, et ce jusqu'au début de l'été, au moment où les cultures semées à 76 cm d'espacement parviennent finalement à former une canopée et à maximiser l'interception des rayons solaires.

Pour combler ce vide dans nos systèmes agricoles, les cultures de couverture s'imposent comme une solution toute désignée. Ces cultures, qui ne génèrent pas de revenus directs pour les producteurs, ont pour rôle de couvrir le sol aux moments et aux endroits où les cultures commerciales ne peuvent pas le faire. On peut penser à des plantes comme le seigle, l'avoine, le radis ou le pois fourrager, que l'on sème en fin de saison pour occuper l'espace laissé vacant après la récolte de cultures commerciales comme le blé, du soya ou du maïs. D'autres espèces, comme le raygrass et le trèfle incarnat, sont quant à elles utilisées entre les rangs de maïs-grain pour occuper les interlignes de 76 cm en début de saison, avant que le maïs ne forme sa canopée. En couvrant le sol, ces cultures apportent de nombreux bénéfices. Le feuillage des plantes crée une barrière contre l'impact des gouttes de pluie et contre le vent, réduisant ainsi l'érosion des particules légères à la surface d'un sol nu. Leurs racines, quant à elles, structurent le sol en creusant des canaux verticaux

qui améliorent le drainage pour les saisons suivantes. Elles agissent aussi comme de véritables pompes à nutriments, assimilant l'azote sous forme de nitrate et le soufre sous forme de sulfate qui, sans cette capture racinaire, seraient lessivés lors des épisodes de pluie ou à la fonte des neiges au printemps.



Seigle en bande

En captant l'énergie solaire, les cultures de couverture réinjectent une partie de cette énergie dans le sol pour nourrir la multitude d'organismes qui y vivent : vers de terre, champignons, bactéries et virus du sol, qui contribuent chacun à leur façon à améliorer les fonctions du sol, notamment la séquestration du carbone et la disponibilité des nutriments. Un exemple bien connu de cette synergie

est la relation entre les légumineuses comme le trèfle et les bactéries du genre *Rhizobium*. En échange d'énergie fournie par la plante, ces bactéries transforment l'azote atmosphérique en une forme assimilable par les végétaux (nitrates), enrichissant ainsi le sol d'azote disponible pour les cultures. Les producteurs peuvent tirer profit de cette relation symbiotique en intégrant à leur rotation des cultures de couverture comme le trèfle, le pois ou la vesce, au bénéfice de cultures commerciales gourmandes en azote comme le maïs. C'est là une belle façon de réduire la dépendance aux fertilisants de synthèse et aux fumiers. Concrètement, une semence dont le coût avoisine les 60 \$/ha peut générer plus de 120 \$/ha d'azote dans le sol, offrant un retour sur investissement tangible tout en réduisant l'empreinte environnementale liée à l'utilisation de fertilisants.



Culture en intercalaire dans le maïs

Pour implanter ces cultures de couverture, une panoplie d'outils ont gagné en popularité au cours des dernières années. On peut notamment penser aux semoirs modifiés pour passer entre les rangs de maïs sans endommager le maïs, permettant d'effectuer des semis intercalaires au moment opportun. Plus récemment, l'adoption de drones dotés de charges utiles allant jusqu'à 100 kg permet d'épandre des semences dans des conditions

où aucune machinerie ne pourrait accéder aux champs, que ce soit en raison d'une humidité excessive du sol après une pluie, ou encore en fin de saison lorsque le maïs ou le soya encore debout rendrait le passage d'un tracteur impossible. Dans cette démarche, les activités du bassin versant des Hurons soutiennent grandement les producteurs et productrices en offrant un service clé en main qui utilise ce genre d'outil et qui facilite l'adoption des cultures de couverture.



Drone pour implantation des cultures de couverture

Les bénéfices des cultures de couverture ne se manifestent pas tous dès la première saison, et c'est précisément ce qui en fait une stratégie d'avenir plutôt qu'un simple outil de gestion à court terme. La première année, les gains peuvent sembler discrets. Mais après trois à cinq saisons, les effets cumulatifs commencent à se faire sentir de façon mesurable : la structure du sol s'améliore, la capacité de rétention en eau augmente, la biologie du sol se diversifie et les besoins en intrants diminuent progressivement. L'agriculteur qui investit aujourd'hui dans ses couverts végétaux ne fait pas que capter des rayons solaires supplémentaires : il pose les fondations d'une ferme plus productive, plus résiliente et moins coûteuse à opérer pour les décennies à venir.

